

## URBANISME

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial (CoDT), il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est l'ASBL Tennis Club La Bruyère, sise rue du Village, 72 à 5081 MEUX.

Les terrains concernés sont situés rue de la Grippelotte, 2 à 5081 Meux et sont cadastrés Meux section C n° 512 L 2 pie, n° 512 L 3, 512 M 3 et 512 P 3.

Le projet consiste en des travaux d'extension du Tennis Club de La Bruyère et présente les caractéristiques suivantes :

- construction d'un bâtiment destiné à accueillir 4 terrains de padel couverts, placé à l'arrière des 2 terrains de padel extérieurs existant afin de faire office de mur anti-bruit,
- construction de 2 nouveaux terrains de tennis extérieurs,
- construction de gradins à proximité des terrains de padel extérieurs existant,
- aménagement d'une zone de stationnement supplémentaires (34 places),
- le projet déroge au plan de secteur.

Application de l'article D.IV.40 du CoDT: les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional sont soumises à enquête publique.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : rue des Dames Blanches, 1 à 5080 RHISNES

- les jours ouvrables de 9h00 à 11h30,

- les jeudis 23/11/2023 et 30/11/2023 jusqu'à 20 heures.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, un rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Monsieur Axel Demily : - téléphone : 081/263.554 - mail : [axel.demily@labruyere.be](mailto:axel.demily@labruyere.be),

L'enquête publique est ouverte le 17 novembre 2023 et clôturée le 04 décembre 2023.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue des Dames Blanches, 1 à 5080 RHISNES.

- par courrier électronique à l'adresse suivante : [axel.demily@labruyere.be](mailto:axel.demily@labruyere.be),

- remises à Monsieur Axel Demily dont le bureau se trouve rue des Dames Blanches, 1 à 5080 RHISNES.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : AD/PU/23/62 - Réclamation.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à la même adresse : le 04 décembre 2023, à 15h00.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Axel Demily – téléphone : 081/236.554 - mail : [axel.demily@labruyere.be](mailto:axel.demily@labruyere.be), dont le bureau se trouve à la même adresse.

Le Directeur général

Yves GROIGNET



Le Bourgmestre

Yves DEPAS